

Image not found or type unknown



Casser le bail de mon locataire

Par **tine123**, le **03/06/2008** à **20:36**

je loue un appartement,mais ma locataire si trouve tres rarement vivant la plus part du temps a la martinique 11 mois ,elle touche 'apl pour ce logement qui lui coute de sa poche 30euro part moi. je voudrais recuperai c'est appartement pour moi,car j'ai de tres petit revenu 600 euro,hors loyer .rn rn j'ai 60 ans au chomage depuis 13 mois.rn 7 mois avant la fin du bail j'ai envoyer un recomander avec ar ,pou r lui dire que je ne renouveler pas le bail rn le courier m'est revenurn j'ai recommencer une 2 ieme foi et la meme chose puis la date est passern et la locataire impossible de la joindrern c'est une agence qui gere l'appartemnt .rnpouvez vous me dire si je peu casser le bail en cours de bail ,car moi je suis obliger de quitter mon logement en fin d'annee mon proprietaire le reprend pour lui meme rn merci